

Après leur sit-in au domicile du président d'Akanda FC

Trois joueurs entendus par le procureur de la République

F-K.O.M

Libreville/Gabon

Vladimir Aworet, Rodrigue Moundounga et Erwin Nguéma Ondo, tous internationaux gabonais, ont été convoqués et entendus hier matin, par le procureur de la République. Le président d'Akanda FC, Frédéric Gassita, a porté plainte contre les intéressés pour "violation de la vie privée et perturbation des entraînements".

LE mouvement de grève lancé le mois dernier par les joueurs d'Akanda FC, qui réclament plusieurs mois d'impayés de salaires auprès de leur club employeur, est en train de prendre une autre tournure. En effet, mardi dernier, Rodrigue Moundounga, Erwin Nguéma Ondo et Vladimir Aworet ont été convoqués par le procureur de la République, Steeve Ndong Essame Ndong, pour s'expliquer sur les raisons de leur mouvement d'humeur ob-



Photo : Kennedy ONDO MBA

Vladimir Aworet (d), Rodrigue Moundounga (c) et Erwin Nguéma Ondo au sortir de l'audition. Photo du milieu : Judave Mbomba Ikangala : "Nous condamnons l'acte d'intimidation des responsables d'Akanda FC". Photo de droite : Plusieurs joueurs du National-Foot 1 et 2 étaient

au tribunal par solidarité avec leurs collègues.



Photo : Kennedy ONDO MBA



Photo : Kennedy ONDO MBA

servé devant le domicile du président du club d'Akanda FC, Frédéric Gassita. Puis, au sujet de la rixe intervenue le vendredi 28 octobre au "Ballon d'Or" entre certains membres du staff technique d'Akanda FC. Ce jour-là, rappelle-t-on, les joueurs grévistes, constatant que leur revendication n'était pas satisfaite, s'étaient rendus au Ballon d'Or pour empêcher la séance d'entraînement qui devait se tenir dans ce complexe sportif privé. Hier, en matinée, les trois joueurs qui ont déféré à la convocation du magistrat, ont donc été entendus par ce dernier. Au sortir de

cette audition, Erwin Nguéma Ondo, s'est expliqué en ces termes : « C'est le président d'Akanda FC qui a porté plainte contre nous chez le procureur de la République, pour violation de son domicile et de sa vie privée, suite aux nombreux sit-in que nous avons observés chez lui pour réclamer simplement notre argent. Ainsi, le procureur nous a prodigué des conseils. En nous demandant de ne plus aller faire grève chez le président du club, et d'utiliser d'autres voies plus légales. » Le joueur ajoute qu'ils ont relaté au premier responsable du parquet de Libreville, les raisons de leurs

manifestations à l'entrée du domicile de leur employeur. « C'est parce que le président d'Akanda FC ne prête pas attention à nos revendications légitimes. Il a préféré nous remettre sept millions, le 13 octobre dernier, à partager entre 27 joueurs, alors qu'il nous doit des millions de francs », révèle l'ancien défenseur de l'US Bitam. Me Angoue Ntoutoume, avocat de Rodrigue Moundounga, qui a assisté à l'audition au bureau du procureur, a également prodigué quelques conseils aux trois joueurs, tout en leur indiquant la conduite à tenir : « Évitez d'aller observer des piquets

de grève chez le responsable du club car, vous n'êtes pas constitués en syndicat. Les responsables du club ont dit qu'ils allaient vous payer aujourd'hui (hier, ndlr). Alors, attendez. Si cela n'est pas fait, ne réagissez pas. Nous allons procéder à une mise en demeure de huit jours aux dirigeants d'Akanda FC, afin qu'ils nous donnent des propositions concrètes sur votre situation. Pour ce contact avec mon collègue qui travaille avec l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon, pour voir comment nous pouvons régler ce problème. »

Le coordonnateur général adjoint de l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG), Judave Mbomba Ikangala, s'est dit indigné du comportement des responsables d'Akanda FC : « Les joueurs veulent une solution à l'amiable. Mais nous sommes offusqués de la réaction des responsables akandais qui procèdent malheureusement par des actes d'intimidations », a-t-il déclaré. Avant de prodiguer, lui aussi, quelques conseils à l'ensemble des joueurs venus soutenir leurs collègues d'Akanda FC au Palais de justice de Libreville.